

LES MINISTRES CHANGENT, LES SUPPRESSIONS DE POSTES CONTINUENT !

DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION PARIS AU CSA DU 10 JANVIER 2023

Pour la rentrée 2023, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la suppression de 1500 postes : 1000 dans le premier degré et 500 dans le second degré alors que le nombre de postes pourvus par des collègues contractuel·es ne cesse d'augmenter et que l'absence de remplaçant·es se généralise dans tous les territoires.

Alors que le second degré subit, depuis l'ère Blanquer, de lourdes suppressions de postes (8400 suppressions de postes en 5 ans, soit 170 collèges depuis 2017), le premier degré est à son tour pris pour cible et c'est l'académie de Paris qui doit subir la plus forte baisse avec 155 suppressions de postes. Pour SUD éducation, la baisse du nombre d'élèves doit permettre de remettre l'école à flot, pas de faire encore des économies. On le sait bien : un des principaux facteurs de la dégradation des conditions de travail reste le nombre trop élevé d'élèves par classe, largement au-dessus des moyennes européennes. En élémentaire, l'UE compte en moyenne 19 élèves par classe et 21 au collège. En France, au contraire, on compte en moyenne 22 élèves par classe en élémentaire et 26 élèves par classe au collège.

Dans le second degré, le ministère annonce 500 nouvelles suppressions de postes alors que les effectifs d'élèves sont stables au niveau national. Dans l'académie de Paris, au prétexte de la baisse démographique, ce sont 182 postes qui doivent être supprimés. Alors que nous aurions eu les moyens de faire baisser le nombre d'élèves par classe, le choix qui a été fait est celui d'une politique comptable. Selon la logique qui prévaut, toute baisse du nombre d'élèves doit s'accompagner d'une baisse des moyens, quelles qu'en soient les conséquences pour les élèves et les personnels, qui n'auront déjà pas été épargné·es par les précédentes réformes.

Les personnels des lycées dressent en effet un bilan désastreux des réformes du bac, du LGT et du lycée professionnel : Jean-Michel Blanquer a fait du LGT une machine à broyer les élèves et à renforcer les inégalités et c'est maintenant son successeur Pap Ndiaye qui programme le démantèlement de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Le ministre a également annoncé dans la presse qu'il voulait réformer le collège : il veut rapprocher la sixième de l'école primaire et axer la 5e, 4e et 3e sur l'orientation et la préparation des années de lycée. On peut craindre le démantèlement du collège unique par une orientation précoce. Or, on le sait, plus l'orientation est précoce, plus le système scolaire reproduit les inégalités.

L'éducation aurait besoin d'un plan d'urgence : les personnels revendiquent une augmentation des salaires, des recrutements, la titularisation des personnels contractuels, une formation adaptée au terrain, une amélioration des conditions de travail et des moyens pour l'école

inclusive à commencer par la création d'un statut de la Fonction publique pour les personnels AESH.

Mais le président de la République et son gouvernement ont semble-t-il d'autres priorités pour la jeunesse car on nous promet pour mi-janvier de nouvelles annonces sur le changement de statut du Service national universel, qui deviendrait alors obligatoire.

Cette opération d'embrigadement est non seulement à mille lieux du projet émancipateur que nous défendons pour la jeunesse mais elle a en plus un coût exorbitant : le budget 2023 prévoit une enveloppe de 140 M€ (+30 M€ par rapport à 2022, soit près de 30% d'augmentation du budget) alors qu'il n'a accueilli l'an dernier que 32 000 jeunes sur les 50 000 attendus par le gouvernement. Si un tel dispositif devait être rendu obligatoire, on estime que ce coût passerait à 1 à 3 milliards par an, montant auquel doivent s'ajouter les investissements nécessaires à l'accueil de l'ensemble de ces jeunes (hébergement, infrastructures,...). Ces milliards seraient bien plus utiles pour le service public de l'Éducation ou pour les caisses de retraite.

Car l'autre projet du gouvernement est, au prétexte d'un déficit des régimes de retraite que même le COR n'estime pas préoccupant, de reculer l'âge légal de départ à la retraite et d'accélérer l'augmentation du nombre de trimestres nécessaires pour bénéficier d'une retraite complète.

Cette réforme aurait pour conséquence d'aggraver les inégalités déjà massives, notamment entre hommes et femmes. Pour pérenniser le système des retraites, il y aurait des solutions beaucoup simples, à commencer par faire sortir de la précarité tous les personnels qui subissent des temps incomplets imposés et qui sont maintenu·es à un niveau salarial particulièrement bas.

SUD éducation appelle les personnels à se mobiliser massivement contre cette nouvelle réforme des retraites dès la première journée de grève interprofessionnelle qui sera annoncée ce soir. Pas une année de plus pour notre départ en retraite, pas un euro de moins pour nos pensions !